

MODE OPÉRATOIRE POUR LE RELEVÉ DE DOMMAGES

Version 1
du 25/07/2023

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

D'une manière générale le relevé des dommages comprend un certain nombre de similitudes avec le relevé de laisses d'inondation. La préparation (supports cartographiques pour identifier la zone à investiguer), et les consignes de sécurité peuvent d'ailleurs être reprises du memento sur le relevé de laisses.

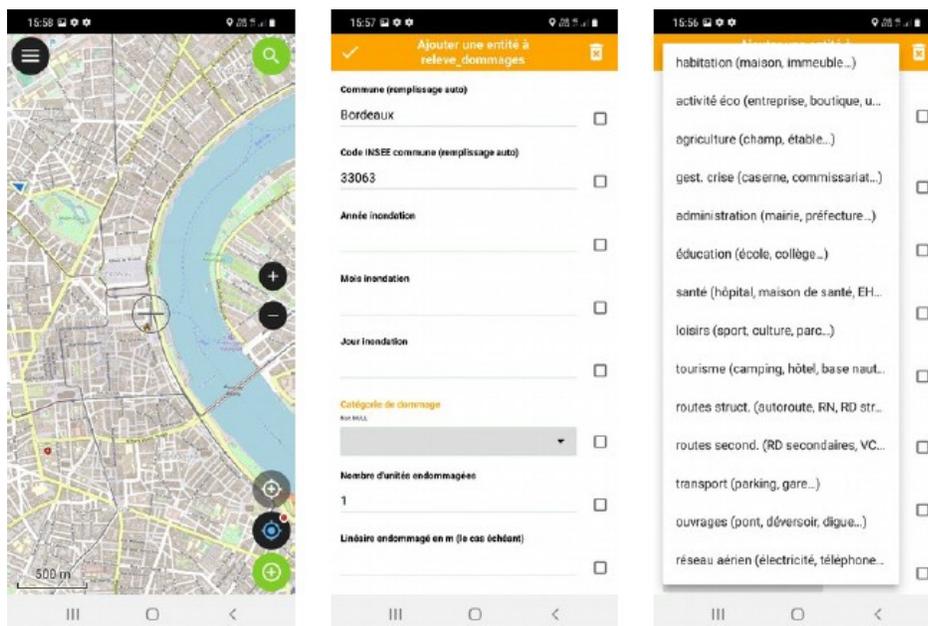
Mais on note tout de même quelques différences significatives :

- Sur le plan technique, le relevé de dommages le requiert pas d'information avancée comme l'altimétrie (nécessaire pour les laisses d'inondations), et ne fait pas appel à un sens hydraulique pour choisir ou qualifier les laisses. Seules des constatations purement descriptives sont attendues : catégorie de dommage, dénombrement, sévérité d'endommagement (en plus du positionnement géographique).
- Sur le plan de l'exhaustivité, si le relevé de laisses de crues offre une marge de manœuvre à l'opérateur dans le choix des points à relever (avec une densité cible proposée), le relevé de dommages doit être exhaustif, ou du moins le plus exhaustif possible.

2. RÉALISATION DES RELEVÉS

Les relevés peuvent être réalisés à l'aide de l'application Qfield (à installer sur un ordiphone) et du projet dédié disponible dans la boîte à outils.

NB : étant donné le nombre potentiel de dommages à relever, il n'est pas envisagé la réalisation de relevés sous forme papier. Ou alors sous la forme d'une enquête intégratrice, à l'échelle communale (voir la fiche correspondante).



3. RÉFÉRENTIEL DE DONNÉES

Code

Code machine affecté au dommage, sans signification particulière, et généré automatiquement dans Qfield.

Commune

Libellé de la commune sur laquelle se trouve le dommage, généré automatiquement par Qfield par un croisement géographique.

Code INSEE

Code INSEE de la commune sur laquelle se trouve le dommage, généré automatiquement par Qfield par un croisement géographique.

Date du relevé

Horodate du moment où a été réalisé le relevé, généré automatiquement par Qfield.

Année/mois/jour de l'événement d'inondation

Année, mois et jour de l'événement d'inondation ayant causé le dommage. L'année seule peut être acceptée.

Catégorie du dommage

Catégorie du dommage recensé

Nomenclature :

catégorie dommage	précision
habitation	<i>maison, immeuble...</i>
activité économique	<i>entreprise, boutique, usine...</i>
agriculture	<i>champ, étable...</i>
gestion de crise	<i>caserne, commissariat...</i>
administration	<i>mairie, préfecture...</i>
éducation	<i>école, collège...</i>
santé	<i>hôpital, maison de santé, EHPAD...</i>
loisirs	<i>sport, culture, parc...</i>
tourisme	<i>camping, hôtel, base nautique...</i>
réseau routier structurant	<i>autoroute, RN, Rd structurantes...</i>
réseau routier secondaire	<i>RD secondaires, VC, chemins</i>
transport	<i>parking, gare...</i>
ouvrages	<i>pont, déversoir, digue...</i>
réseau aérien	<i>électricité, téléphone...</i>
réseau enterré	<i>eau, gaz...</i>
mobilier urbain	<i>banc, clôture, jardin...</i>
terrain naturel	<i>berges, végétation...</i>
personne	
animal	
véhicules	<i>voiture, moto, camion...</i>
autre	

Unités de dommage

Nombre d'unités ayant subi un dommage. Par exemple le nombre de véhicules inondés chez un concessionnaire.

Linéaire de dommage

Linéaire ayant subi un dommage, en mètres linéaires, pour les catégories pour lesquelles cela est pertinent (réseaux et ouvrages principalement). Par exemple 200 m de route endommagée

Surface de dommage

Surface ayant subi un dommage, en m², pour les catégories pour lesquelles cela est pertinent (agriculture notamment). Par exemple 20 000 m² de champs inondés

Sévérité

Sévérité de l'endommagement pour le dommage considéré.

Nomenclature :

sévérité dommage	précision
1	<i>pas de perte de fonction, nettoyage</i>
2	<i>perte de fonction temporaire, réparation simple</i>
3	<i>perte de fonction prolongée, réparation conséquente</i>
4	<i>perte de fonction totale, destruction, reconstruction nécessaire</i>
indéterminé	

Commentaire

Commentaire libre et facultatif sur le dommage recensé, permettant par exemple de préciser de quoi il s'agit au sein de la catégorie.

Photo du site

Vue d'ensemble du site sur lequel se trouve le dommage, permettant de le situer dans son environnement (facultatif)

Photo du dommage

Vue rapprochée du dommage, permettant d'apprécier sa nature et son niveau d'endommagement.

4. VALORISATION DES DONNÉES

Dans l'attente d'une base de données nationale, les recensements de dommages sont centralisés par la DREAL dans une base locale s'appuyant sur QGis.

Les couches produites avec Qfield sont donc à transmettre à la DREAL.